

Colloque international – Nancy, 23 novembre 2023

Citoyenneté santé et territoire :

Du Partenariat de soins aux Partenariats de santé

APPEL À COMMUNICATION

Madame, Monsieur,
 Citoyennes et citoyens, membres d'association,
 Patientes et patients, aidantes et aidants,
 Professionnelles et professionnels de santé, du médico-social et du social,
 Décideuses et décideurs, élus et élus,

Ce colloque vous concerne.

Le nombre croissant de personnes atteintes de multi-morbidités complexes, le vieillissement de la population, la hausse des coûts des soins, les difficultés à prendre en compte les déterminants environnementaux et sociaux de la santé sont autant de défis à relever.

Pour y répondre, plusieurs pays tentent de développer des approches intégrées en santé. Ces approches ont en commun la coordination des acteurs d'un territoire, dans une vision globale, continue et multidimensionnelle de la santé.

C'est dans cette logique que le territoire Sud Lorraine organise le colloque « **Citoyenneté santé et territoire : du Partenariat de soins aux Partenariats de santé** », **une réflexion collective à partir de projets ou d'expériences de terrain, s'appuyant sur trois piliers :**

- 1) Une approche globale de la santé basée sur la coordination des acteurs dans une vision territoriale ;
- 2) Un changement de paradigme vers une approche centrée sur le bien-être et les déterminants de santé y compris sociaux en faisant de la prévention et la promotion en santé la priorité ;
- 3) Une évolution du partenariat de soins vers le partenariat de santé comme pièce maitresse pour ce changement.

Après les débats du matin, l'après-midi sera consacrée à 4 ateliers. **Vous êtes porteur / porteuse d'un projet, ou vous souhaitez apporter votre expérience ou votre témoignage sur l'une de ces thématiques ?**

1 - Partenariat de santé et coordination territoriale des acteurs du parcours

Projets mis en œuvre visant à coordonner des parcours territoriaux de santé co-construits par les acteurs de santé (ville, hôpital, médico-social, social) avec des patients, usagers, citoyens.

2 - Partenariat de santé et prévention / promotion de la santé

Projets mis en œuvre de prévention et promotion de la santé co-portés avec des patients, usagers, citoyens dans un travail collaboratif.

3 - Du partenariat de soins aux partenariats de santé dans les territoires

> Projets mis en œuvre accordant une place centrale aux patients, usagers citoyens dans la construction de projet de santé sur un territoire (projet d'établissement, contrat local de santé, projet régional de santé...).

> Projet mis en œuvre d'implantation du modèle du partenariat de santé/soins dans différents types de structures et organisations de proximité (ville, hôpital, social, médico-social, dispositif d'appui à la coordination, collectivités...)

4 - Partenariat de santé et E-santé, un levier pour le système de santé ?

- > Projet mis en œuvre/outils d'E-santé au service du décloisonnement des acteurs de la santé.
- > Projet mis en œuvre/outils favorisant le partenariat.

Format attendu de votre contribution

- Titre de votre communication ;
- Modalité de la communication souhaitée : communication orale (durée de 10 minutes lors d'ateliers modérés par un binôme professionnel / patient) ou communication sous forme de poster (affichage toute la journée dans le hall d'accueil du colloque, accessible durant les pauses) ;
- Noms, prénoms, courriels, fonctions et éventuelles affiliations des auteurs et co-auteurs ;
- Résumé sous format texte (400 mots maximum, hors titre, dans un document Word) ;
- Résumé structuré le plus possible avec la proposition de trame suivante :
 - Introduction / contexte
 - Objectif de l'action / projet
 - Contenu et résultat de l'action / projet
 - Discussion / conclusion / perspectives
- Police d'écriture : Arial, taille 11.

À noter que les contributions portées à plusieurs voix (binôme professionnels / patients, aidants, usagers, citoyens) seront appréciées.

Date limite de dépôt : 6 Novembre 2023 avant midi

Résumés à envoyer par mail à : partenariatdesoins@chru-nancy.fr

Les soumissions seront évaluées par le comité scientifique / d'experts du colloque et les résultats seront transmis par mail aux candidats au plus tard **13 Novembre 2023**.

Comité scientifique / d'experts

Philip Böhme, Céline Fournier, Olivia Gross, David Laplanche, Antoine Malone, Philippe Michel, Sylia Mokrani, Phi-Linh Nguyen-Thi, Benoit Petré, Marie-Pascale Pomey, Thomas Sannié, Catherine Tourette-Turgis, Alexis Vervialle, Olivier Ziegler.

Comité d'organisation

Sylia Mokrani, Philip Böhme, Pauline Garcia, Adeline Fraccarolli, Johanne Guichard Amoyel, Eliane Abraham, Olivier Babel, François Canaple, Amélie Derotte, Anne-Laure Gilet, Mireille AFA, Esther Munerelle, Madeline Voyen, Phi-Linh Nguyen-Thi.

Comité de soutien

Métropole du Grand Nancy, Agence Régionale de Santé Grand Est, Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, France Asso Santé Grand-Est, Faculté de Médecine de Nancy - Université de Lorraine, Fédération Hospitalière de France, CASDEN / BPALC.

GLOSSAIRE

- **Responsabilité populationnelle**

L'ensemble des acteurs de santé d'un territoire est responsable de l'amélioration de la santé de la population de ce territoire ainsi que de la prise en charge optimale des patients de ce territoire.¹

La démarche de Responsabilité populationnelle vise à faire travailler ensemble tous les acteurs d'un bassin de vie pour améliorer la santé de ses habitants. Elle entend poser les bases d'un nouveau système de santé, plus solidaire, plus efficient et plus humain. Une meilleure santé, grâce à une meilleure prise en charge, au meilleur coût, c'est ce triple objectif qui fonde la démarche de responsabilité populationnelle portée et déployée en France par la Fédération Hospitalière de France.

- **Territoire de responsabilité**

Ce territoire est défini en fonction des pratiques de consommation de ses habitants, en prenant les Groupements Hospitaliers de Territoires (GHT) comme unité de base, mais aussi l'ensemble de l'offre en établissement, aussi bien en termes de statut (public/privé), que de champ (Médecine conventionnelle, obstétrique, Soins de suite et réadaptation, hospitalisation à domicile, psychiatrie). Le périmètre de ces territoires ne correspond pas nécessairement aux divisions administratives².

- **Démocratie en santé**

Démarche visant à associer usagers, professionnels et décideurs publics dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de santé².

- **Approche intégrée en santé**

L'approche dite intégrée, de la santé doit prendre en compte l'ensemble des déterminants de la santé et leurs interactions. Elle est tenue aussi, et surtout, d'assurer la participation de tous les acteurs impliqués de manière concertée, voire intégrée : les patients, les praticiens, les chercheurs et l'État.³

Il s'agit de celle qui permet d'aborder l'être humain de façon plus « globale » et « holistique » et non pas seulement d'un point de vue simplement thérapeutique, par des systèmes de soins conventionnels ou non conventionnels, c'est-à-dire une approche ayant une perspective systémique, tenant compte de l'interaction et de la complémentarité de différentes disciplines⁴.

¹ Article L. 1434-10 du code de la santé publique

² Ministère de la Santé et de la Prévention. <https://sante.gouv.fr/systeme-de-sante/la-democratie-en-sante/article/la-democratie-en-sante>

³ MAGNY, Jean-Claude, et al. Pour Une Approche Intégrée En Santé : Vers Un Nouveau Paradigme. 1st ed, Presses de l'Université du Québec, 2009. JSTOR, <https://doi.org/10.2307/j.ctv18pgx8b>. Accessed 22 Sept. 2023.